



Syndicat National Force Ouvrière des Lycées et Collèges

Section départementale des Bouches-du-Rhône

UD FO des Bouches-du-Rhône – Vieille Bourse du Travail

Place Léon Jouhaux 13232 Marseille Cedex 1

☎ 04.91.00.34.19 📧 snfolc.aixmarseille@orange.fr

Site : www.adherent-snfolc13.fr - Suivez nous sur Facebook : SNFOLC 13

LE SNFOLC 13 INFORME : Motion des collègues du Lycée Joliot Curie d'Aubagne

Le 3 décembre 2020

Nous, enseignants du lycée Joliot-Curie réunis en heure d'information syndicale le 3 décembre 2020 à l'initiative des sections SUD Education et SN-FO-LC, décidons de nous adresser au recteur, notamment lors du groupe de travail convoqué au mois de décembre au rectorat.

Ce premier trimestre calamiteux nous conforte dans notre exigence de voir abroger la réforme des lycées, afin de :

- retrouver nos groupes-classes ;
- restaurer le bac comme diplôme national, terminal, anonyme, premier grade universitaire ;
- de revenir à la distinction entre l'évaluation formatrice en cours d'année et l'évaluation sommative dans le cadre de l'examen en fin d'année, condition sine qua non d'un enseignement serein.

La division des classes en 2, opérée dans certains établissements comme à Joliot-Curie, sont le résultat de l'austérité décidée par le gouvernement: en cette rentrée 2020, aucun recrutement d'agents supplémentaires, aucune politique de tests massifs à l'entrée des lycées, des effectifs toujours plus lourds comme conséquence de la réforme des lycées.

Nous réaffirmons que les divisions de classes ne satisfont en l'état que le gouvernement, qui "gère la crise" sans déboursier un seul euro, tandis que nos

élèves sont de fait privés de 50 % de leurs cours, et que leur droit à se préparer correctement à la poursuite de leurs études dans le supérieur est bafoué. Le gouvernement en porte seul la responsabilité.

Pour l'heure, en cette période de l'année consacrée aux navettes proviseur-rectorat avant publication officielle de la DGH en janvier, nous redoutons l'annonce de nouvelles suppressions de postes, d'heures de cours, y compris à Joliot-Curie, pour l'année 2020-2021 : ce serait inacceptable et nous exigeons dès à présent une dotation à la hauteur des véritables besoins, des créations de postes, des ouvertures de classes !

Quant au bac 2021, nous demandons :

- le rétablissement dans toutes les matières d'épreuves terminales, nationales, anonymes au mois de juin ;
- l'annulation de la procédure de sélection PARCOURSUP mais une présélection sur dossiers en BTS, IUT, classes préparatoires au mois de mai, validée par l'obtention du bac au mois de juin, ainsi que la création de toutes les places nécessaires à l'accueil des futurs bacheliers en faculté à la rentrée 2021.

Adoptée à l'unanimité des 19 présents